

Atelier N°6: 28 avril matin

HIERARCHISER LES MOYENS: LES MEDICAMENTS ESSENTIELS

Modérateur : M. Thomas

-L'établissement d'une liste de médicaments essentiels peut-elle contribuer à réduire les surtraitements ?

-Comment établir cette liste : de l'apport individuel d'«experts» à une liste aboutie.

-Quel pourcentage de l'ensemble de la pathologie peut-il être couvert par une telle liste ?

-Les «100 médicaments essentiels» : différences et similitudes entre les listes des internistes et celles des généralistes

-différences et similitudes avec la liste des «200 médicaments essentiels» (livre de M. RAPIN établie en 1980)

-Quelle place donner aux avis de la commission de transparence dans l'établissement d'une telle liste ?

=====